Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-213500234-20251124-DCM24112025130-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

Convocation du 17/11/2025
Affichée / Publiée le 17 novembre

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**25**
Quorum :	**13**
Présents :	17
Absents :	**8**
Procurations :	8
Votants :	25

LE VING QUATRE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire**.

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, **Adjoints.** Raymond BLOUET, Mathieu LEVILLAIN, **Conseillers municipaux délégués.** Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON.

EXCUSÉS - PROCURATIONS : Béatrice GAYVRAMA à Michel HALOUX, Nicolas AUBIN à Jean-Paul RONSIN, Sophie RABORY à Régine LEFEUVRE, Annick VIVIEN à Francine RABINIAUX, Mélynda HASSOUNA à Fabien GRIGNON, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Nicolas VOLLE à Mathieu LEVILLAIN, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.

SECRETAIRE de SEANCE : Régine LEFEUVRE.

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU RESEAU AVELIA (N°2025-130)

Elisabeth ABADIE, adjointe déléguée à la culture et au tourisme, rappelle que Montfort Communauté a créé un réseau des médiathèques du territoire intercommunal en 2020, animé par la coordinatrice du réseau.
Ce réseau fait l'objet d'un règlement intérieur qui définit ses missions et son fonctionnement.
Dans ce cadre, le réseau AVELIA a mis en place la navette des ouvrages entre les bibliothèques, permettant aux usagers de les réserver et leur évitant des déplacements sur le territoire.

Elle propose de valider la modification du règlement intérieur du réseau AVELIA dans la mesure où la bibliothèque de la commune de La Nouaye change de mode de gestion. Jusqu'à présent gérée par une association, cette bibliothèque passe en gestion municipale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :
- approuve la modification du règlement intérieur du réseau AVELIA,
- charge Monsieur Le Maire de transmettre cette délibération au service coordination du réseau AVELIA.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

MAIRIE DE BÉDÉE (ILLE-ET-VILAINE)